

Nancy, le 8 septembre 2023

Inspecteurs d'Académie - Inspecteurs Pédagogiques Régionaux
Inspecteurs de l'Éducation Nationale du second degré

à

Mesdames et messieurs les professeurs d'histoire-géographie EMC
S/C de madame ou monsieur le Chef d'Établissement

Partie commune

Nous tenons tout d'abord à vous remercier pour votre implication et votre engagement constant lors de l'année scolaire écoulée et des différentes sessions d'examens. Ayant à cœur de vous accompagner dans vos missions et la réussite des élèves, nous vous rappelons les priorités pédagogiques définies par la [circulaire de rentrée 2023](#) :

ANNÉE SCOLAIRE 2023 - 2024

Une école qui instruit, en remettant les savoirs fondamentaux au cœur des apprentissages

- La maîtrise des savoirs fondamentaux reste une priorité nationale, transversale, qui concerne tous les champs disciplinaires au-delà du français et des mathématiques, de l'école aux lycées et aux classes du supérieur ;

- La nouvelle sixième entre en application et comprend deux volets : l'heure hebdomadaire de soutien ou d'approfondissement en mathématiques ou en français et « Devoirs faits » obligatoire pour tous les élèves ;
- Au cycle 4, le dispositif « découverte des métiers » est généralisé ;
- Au lycée, le tronc commun est renforcé avec 1h30 de mathématiques en Première générale pour les élèves ne suivant pas l'enseignement de spécialité ;
- La réforme de la voie professionnelle, mise en œuvre dès cette rentrée, vise à soutenir la double ambition de l'insertion et de la poursuite d'études ainsi que la lutte contre le décrochage pour assurer la qualification du plus grand nombre.

Une école qui émancipe et favorise l'épanouissement des élèves

Cet objectif passe notamment par :

- La pratique d'une activité physique et sportive régulière soutenue par deux événements majeurs en France : la coupe du monde de rugby et [les Jeux Olympiques et Paralympiques](#) ;
- La généralisation de l'Éducation Artistique et Culturelle grâce à l'extension de la part collective du "Pass culture" aux classes de sixième et de cinquième ;
- L'engagement des élèves de lycée dans le cadre de la formation à la citoyenneté, appuyé par le label "classe engagée" et le label "lycée engagé". Pour les classes impliquées, le projet pédagogique s'articule en particulier sur un séjour de cohésion du SNU.



Ce travail, grâce aux différents parcours éducatifs, permet de contribuer à la « lutte contre les inégalités sociales et scolaires », en continuant et en amplifiant les dispositifs déjà mis en place dans l'académie et en favorisant la mixité sociale.

Une école qui protège les élèves et les personnels

Cette « priorité absolue » se traduit par :

- La lutte contre le harcèlement (avec le déploiement obligatoire du programme pHARe dans tous les établissements, écoles, collèges **et lycées**) et contre toutes les formes de pression et de prosélytisme, pour la défense des valeurs de la République ;
- L'inclusion scolaire ainsi que la protection de la santé renforcée par l'éducation à la sexualité ;
- La protection des personnels, notamment avec l'appui des CRH de proximité mais aussi en prévenant les risques numériques et [en promouvant la cybersécurité](#).

Le CNR Éducation "Notre école, faisons-la ensemble" donne les moyens aux équipes de mettre en œuvre des projets permettant une école plus exigeante, plus émancipatrice et plus protectrice.

Nous vous rappelons que tous les personnels peuvent être accompagnés dans l'appropriation de ces priorités pédagogiques par la formation. Pour la quatrième année consécutive, Réseau Canopé Grand-Est propose un plan de formation de rentrée entièrement organisé à distance et composé de 15 parcours thématiques : [Plan de formation à distance de rentrée 2023-2024 - Réseau Canopé \(reseau-canope.fr\)](#). Le Programme Académique de Formation est ouvert à l'abonnement jusqu'au 20 septembre inclus, puis à la préinscription jusqu'au 1^{er} octobre inclus. Il comprend une quarantaine de cycles thématiques et métiers, tous accessibles sur le site de l'EAFC : [EAFC - L'offre de formation à l'échelon académique | Académie de Nancy-Metz — Région académique Grand-Est \(ac-nancy-metz.fr\)](#).

Les corps d'inspection, conscients de tout le travail que vous accomplissez au quotidien, vous accompagnent et vous soutiennent dans vos missions indispensables pour la concrétisation de ces priorités. Nous vous souhaitons à toutes et à tous une excellente année scolaire.

Les IA-IPR et les IEN2D de l'Académie de Nancy-Metz

Partie spécifique

En tout premier lieu, nous souhaitons la bienvenue aux professeurs affectés dans notre académie. Par la même occasion, nous remercions particulièrement les enseignants qui quittent la profession après de nombreuses années au service des élèves et de l'institution, ainsi que les collègues nombreux qui acceptent d'accueillir les fonctionnaires stagiaires et étudiants.

L'Inspection pédagogique régionale voit l'arrivée d'une quatrième IA-IPR cette année : Solène RADOT. Elle interviendra en tant que faisant fonction sur un mi-temps.

Stéphanie GIMBERT co-pilote l'Histoire des arts et les Territoires Éducatifs Ruraux (TER).

Jean-Baptiste RIBON poursuit ses missions de référent Laïcité, Mémoire et citoyenneté.

David VODISEK coordonne le dossier DNL.

C'est désormais Sophie COLOGNAC, IA-IPR de SPC, qui est cheffe de mission EDD.

Pour nous aider dans l'accompagnement des professeurs, les chargés de mission d'inspection seront cette année au nombre de quatre :

- Armand BRUTHIAUX, Armand-Pierre-A.Bruthiaux@ac-nancy-metz.fr
- Jean-Christophe DIEDRICH, Jean-Christophe.Diedrich@ac-nancy-metz.fr
- David FUMEX, david.Fumex@ac-nancy-metz.fr
- Valérie ROUSSIGNE, valerie.roussigne@ac-nancy-metz.fr

Leurs missions se partageront entre l'accompagnement des professeurs non-titulaires et les visites-conseil de professeurs certifiés.

Le [site académique](#) demeure un outil professionnel de mutualisation et de valorisation de ressources.

Nous attirons votre attention sur la nouvelle adresse du site : <https://sites.ac-nancy-metz.fr/histoire-geographie>

Pour toute question relative au site, vous pouvez contacter notre webmestre : Jean-Christophe DIEDRICH : Jean-Christophe.diedrich@ac-nancy-metz.fr

Vous pouvez aussi bénéficier de l'expertise pédagogique de notre IAN (Interlocuteur Académique pour le Numérique) Eric FONTE : Eric.Fonte@ac-nancy-metz.fr

Le rôle des corps d'inspection

Les IA-IPR participent à l'évaluation de votre action pédagogique et éducative, mais ils interviennent aussi dans un rôle de conseil et d'accompagnement.

Nous vous invitons à nous tenir informés des différents projets que vous menez et à nous prévenir lorsque vous souhaitez vous inscrire dans un processus de certification : CAFFA, DNL, CAPPEI, enseignements artistiques ...

Nos missions d'inspection demeurent centrales, mais elles se sont diversifiées au fil des évolutions réglementaires sur l'évaluation des enseignants.

- Les **rendez-vous de carrière** s'inscrivent dans le cadre du PPCR et concernent tous les personnels, mais à des moments précis de leur carrière à partir du 6^{ème} échelon. Ils sont réalisés par les IA-IPR exclusivement. Il s'agit d'effectuer un bilan global et d'échanger sur vos perspectives de carrière. Chaque rendez-vous de carrière est spécifique, ce qui signifie que le positionnement sur la grille d'évaluation ne dépend pas du précédent rendez-vous de carrière. Ces rendez-vous passent systématiquement par l'application SIAE et par la messagerie I-prof. Le "**document de référence de l'entretien**" contient la grille d'évaluation qui sert de base à votre évaluation. Le document d'aide à la préparation du rendez-vous de carrière, inséré en annexe du guide de l'évaluation, s'il n'est pas obligatoire, permet d'enrichir les échanges, d'autant plus s'il nous est envoyé au préalable ; Il est rappelé que pour les personnes qui vont connaître leur premier rendez-vous de carrière, une formation est proposée par l'académie (23A0120491 – 66408), à laquelle vous pouvez vous abonner dès à présent : <https://www.ac-nancy-metz.fr/eafc-les-rendez-vous-de-l-ecole-academique-de-la-formation-continue-124339>
- Les autres visites, dites « visites-conseil », sont menées par les IA-IPR ou les chargés de mission d'inspection. Elles donnent lieu à un rapport versé dans votre dossier. Elles peuvent intervenir à tout moment de la carrière.
- Les professeurs qui enseignent une DNL sont susceptibles de bénéficier d'une visite-conseil conjointe d'un IA-IPR d'histoire-géographie et de langue vivante, à chaque fois que cela est possible.

Quelques rappels valables pour tout type d'inspection :

- Nous ne sectorisons pas notre action. Nous intervenons donc sur l'ensemble des territoires de l'académie. La plupart du temps, nous faisons en sorte qu'un même IPR n'inspecte pas un professeur deux fois successivement ;
- Il n'y a pas de « pédagogie officielle ». Toute situation d'apprentissage est pertinente si elle permet d'atteindre les objectifs de la séquence. Ces objectifs doivent donc être clairement transmis à l'évaluateur ;
- La programmation doit permettre la mise en œuvre de l'ensemble du programme et d'assurer le nécessaire équilibre entre histoire et la géographie ;
- La séance est un moment d'observation important, mais toute leçon étant perfectible, nous insistons sur l'enjeu de l'entretien, qui permet de mieux comprendre les choix du professeur ;
- Les supports numériques toujours plus nombreux, et notamment les dossiers et ressources déposés dans les ENT, ne se substituent pas au cahier de textes numérique, seul document officiel à valeur juridique selon la circulaire n° 2010-136 du 6 septembre 2010.

Formation – Développement des compétences professionnelles

Le Programme académique de formation (PrAF) répond aux priorités du schéma directeur de la formation continue. Dans ce cadre, en articulation avec le projet académique, nous avons défini plusieurs priorités, à partir des observations et échanges lors de nos rencontres.

- Un effort particulier sur la contribution de nos disciplines aux savoirs fondamentaux, qui ne peuvent se limiter au Français et aux Mathématiques ;
- Une réflexion sur les modalités d'évaluation et sur la diversification des pratiques ;
- Une consolidation de la spécialité HGGSP au service de la préparation des élèves à l'enseignement supérieur.

Vous trouverez sur le site académique en suivant ce lien, <https://sites.ac-nancy-metz.fr/histoire-geographie/2023/09/07/offre-de-formation-academique-hg-emc-2023-2024/>, les dispositifs du PrAF qui concernent plus spécifiquement nos disciplines et sont répartis dans les différents cycles proposés. S'y ajouteront des « RDV de l'E AFC » proposant des formations en dehors des cycles.

Le PrAF s'enrichit aussi d'une offre de proximité avec les Plans Locaux de Formation (PLF). Ils visent à répondre à des besoins ciblés localement. Ces formations peuvent être suivies individuellement ou entrer dans le cadre d'un projet d'établissement.

Deux campagnes d'inscriptions auront lieu pour les formations intégrées aux différents cycles. Les dispositifs concernant nos disciplines seront répartis sur ces deux campagnes. Nous vous indiquerons quels dispositifs seront ouverts pour chaque campagne par un message sur la liste de diffusion.

Nous vous encourageons à consulter le site de l'Ecole Académique de la Formation Continue pour plus d'informations, notamment pratiques sur les modalités d'inscription : <https://www.ac-nancy-metz.fr/E AFC>

Examens

Nous remercions tous les enseignants qui ont permis la bonne tenue des examens dans notre académie.

La moyenne des notes de l'épreuve écrite d'histoire géographie EMC du DNB 2023 est de 11,33/20 (28,32/50), qui confirme une tendance à la hausse depuis plusieurs années (10,28/20 en 2022).

Nous remercions les coordonnateurs des centres d'examen pour leur mobilisation. Ils nous ont transmis vos remarques. Elles constituent une base de travail intéressante pour nos échanges à ce sujet.

Pour le baccalauréat, l'enseignement de spécialité HGGSP figure parmi les plus choisis : environ 30% des élèves le suivent en terminale dans notre académie. La moyenne de l'épreuve écrite est de 10,71 / 20. Elle est en légère baisse par rapport à la session 2022 (10,9/20). A noter que l'écart de note entre les deux sujets n'est pas significatif.

Agenda

FIG

L'académie participe activement au prochain FIG qui se tiendra à Saint-Dié des Vosges du 29 septembre au 1^{er} octobre sur le thème « urgences » et avec le Chili comme pays invité. A cette occasion, les collègues néo-titulaires de l'ensemble de l'académie seront convoqués dans le cadre de leur formation continuée.

Une COP des Urgences sera organisée avec des élèves qui ont participé au Festival Ecofiction.

Conférence Géo-histoire

Pour les collègues inscrits au dispositif 23A0120272 (voir le fichier sur le site précédemment indiqué), Léonard Dauphant, maître de conférences en histoire médiévale à l'université de Lorraine, proposera une conférence intitulée « La construction de la France du XIII^e à au XVI^e siècle : regards croisés de l'histoire et de la géographie ». Elle aura lieu en visioconférence (présentiel possible pour les collègues de l'agglomération messine) le lundi 27 novembre 2023 depuis l'INSPE de Montigny-les-Metz.

DNL

Un séminaire des DNL réunira les professeurs de DNL de disciplines différentes. Une date est pressentie : le vendredi 8 décembre 2023. Elle reste toutefois à confirmer. Vous serez tenus informés via la liste de diffusion DNL histoire géographie.

Pour les actions portées par nos partenaires culturels, vous les trouverez régulièrement sur notre site académique.

Nous vous remercions de votre engagement et vous souhaitons une excellente année scolaire, synonyme d'épanouissement et de pleine réussite pour vous et vos élèves.

Les IA-IPR d'Histoire-Géographie